



A l'attention de Monsieur le ministre de l'Education nationale

Objet : demande d'audience intersyndicale

Monsieur le ministre,

Depuis la mise en œuvre des évaluations d'école, nos organisations syndicales FSU-SNUipp, SNUDI-FO, CGT Educ'action, SUD éducation et SNALC rejettent ce dispositif, qui peut parfois s'apparenter trop souvent à un véritable audit mené par des groupes d'évaluateurs constitués par les DSDEN.

Dans un courrier à votre prédécesseur, en juin 2022, nous indiquions : « *Nos organisations syndicales vous demandent d'abandonner ces évaluations d'école, qui ne correspondent ni aux attentes des personnels, des familles ou des partenaires, ni aux besoins pour améliorer la réussite des élèves.* » Cette exigence reste plus que jamais d'actualité.

Depuis le début, les évaluations d'école sont ainsi perçues par les personnels ayant été contraints de les mettre en œuvre au mieux comme inutiles et chronophages, au pire comme maltraitantes.

Confrontés à une dégradation constante de leurs conditions de travail et à une pression hiérarchique récurrente, les personnels aspirent à exercer leurs missions dans les meilleures conditions, et dans un cadre serein.

Pour cela, les personnels veulent des classes moins chargées, que les absences soient effectivement remplacées, des RASED étoffés pour prendre en charge les élèves en difficulté, des AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap, une formation de qualité. Les équipes refusent les dispositifs visant à leur faire porter la responsabilité de toutes les difficultés qu'ils rencontrent.

Aussi, nous vous demandons que les évaluations d'école ne soient mises en œuvre que sur la base du volontariat, c'est-à-dire qu'aucune école, qu'aucun collègue ne soit contraint de les mettre en œuvre et a fortiori sanctionné en cas de refus.

Nous vous demandons d'être reçus en urgence sur cette question.

Veillez agréer Monsieur le ministre l'expression de nos salutations respectueuses.

Guislaine David, pour la FSU-SNUipp  
Frédéric Volle, pour le SNUDI-FO  
Michael Marcilloux, pour la CGT Educ'action  
Nara Cladera, pour SUD Education  
Jean-Rémi Girard, pour le SNALC